

# Comment financer la formation ?

Pour les personnes sans ou ayant peu d'expérience professionnelle:

## POUR LES CONTRATS AIDÉS :

- Contrat d'Avenir (CA),
- Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE),
- Contrat de professionnalisation.

## POUR LES PERSONNES DÉJÀ INSÉRÉES DANS LA VIE ACTIVE :

- Plan de formation pour les salariés (financement par l'employeur et l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé - OPCA). Possibilité d'aide par le Conseil Régional,
- Congé Individuel de Formation (CIF),
- Signature d'un Plan d'Aide de Retour à l'Emploi pour les demandeurs d'emploi indemnisés.

## POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI :

- Possibilité de financement par le Conseil Régional,
- Etude des possibilités de financement au cas par cas. (Compte Personnel de Formation (CPF) ...)

## CAS PARTICULIER :

- Possibilité d'une aide à hauteur de 150€ pour les personnes issues des Quartiers Prioritaires classées en « Politique de la Ville ». S'adresser à l'UFOLEP pour plus de renseignements.

### CFPVI

Thierry MORALES  
Avenue Henri Barbusse  
Marché gare  
47 300 VILLENEUVE SUR LOT  
Tel : 05 53 40 10 39  
contact@cfpvi.fr  
<http://www.cfpvi.fr/>

### UFOLEP 47

Bertrand BEDIN  
108 rue Fumadelles  
47 000 AGEN  
Tel : 05 53 77 05 34  
ufolep47@laligue-fol47.org  
<http://cd.ufolep.org/lotetgaronnee>

CFPVI  
Centre de Formation Professionnelle du Villeneuvois

ufolep  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
LOT-ET-GARONNE

# Le Certificat de Qualification Professionnelle

## Animateur de Loisir Sportif



### Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Fédération sportive de

la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire



**Le Certificat de Qualification Professionnelle est un diplôme permettant d'encadrer contre rémunération dans le respect du Code du Sport et de la réglementation en vigueur**

Le titulaire du CQP ALS pourra :

- Accueillir les publics,
- Faire découvrir, initier et sensibiliser aux pratiques de loisirs sportifs
- Transmettre une ou plusieurs techniques indispensables à l'initiation et à la sensibilisation en adéquation avec les publics visés
- Garantir aux pratiquants et aux tiers, des conditions de pratique sécurisée dans l'environnement concerné.

## La formation en centre

112 Heures

Unité de compétences n°1  
Connaître le public et l'environnement  
35h

Chaque période de formation en centre sera suivie d'un réinvestissement sur le lieu de stage, encadré par un tuteur (70 heures au total)

Unité de compétences n°2  
Préparer, animer et encadrer une action d'animation (dans l'option choisie)  
~ 39h

Unité de compétences n°3  
Connaître et maîtriser les connaissances et les outils de l'activité (dans l'option choisie)  
~ 39h

## Conditions d'entrée en formation

Afin d'entrer en formation le candidat devra :

- Etre titulaire du PSC 1 (formation de secourisme)
- Etre âgé de 18 ans, au minimum, au moment de l'entrée en formation
- Présenter une attestation de 140h de pratique d'APS sur une durée de 3 ans
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'animation sportive (datant de moins de 3 mois)
- Satisfaire aux tests de sélection

## Déroulement de la formation

Vous pouvez dès à présent retirer un dossier auprès de l'Ufolep 47 et du CFPVI

Information collective : 14 septembre 2016 (10h) - 29 septembre 2016 (10h)

Date limite de retour des dossiers : 21 octobre 2016 (délai de rigueur)

Tests de sélection : 3 et 4 novembre 2016

Positionnement : 21 novembre 2016

Dates de la formation en centre :  
- 8-9-12 -13-14 décembre 2016  
- 18-19-20 janvier 2017  
- 15-16-17 février 2017  
- 15-16-17 mars 2017  
- 20-21 avril 2017

**Durée de la formation :** 162 Heures au total

- 112 heures en centre
- 50 heures de réinvestissement en entreprise minimum

Certification UC1 : 6-7 avril 2017

Certification UC2 et UC3: du 9 au 19 mai 2017

Rattrapage UC1: 15 juin 2017

Rattrapage UC2 et UC3: 22 juin 2017

## Lieu de la formation

Centre de Formation Professionnelle du Villeneuvois  
Avenue Henri Barbusse- Marché gare  
47300 VILLENEUVE/LOT

Base du Temple  
47110 Temple sur Lot

## Coût de la formation

Formation complète : **1 300 euros** (hors restauration et hébergement).

+ 50€ de frais administratifs (à l'inscription)